

Autorité
de la concurrence



**Décision n° 24-DCC-248 du 20 novembre 2024
relative à la prise de contrôle conjoint des groupes Collège de Paris et
Skill and You par la société IK IX Luxco 3 et Messieurs Olivier et
Nicolas de Lagarde**

L'Autorité de la concurrence,

Vu le dossier de notification adressé complet au service des concentrations le 4 novembre 2024, relatif à la prise de contrôle conjoint des groupes Collège de Paris et Skill and You par la société IK IX Luxco 3 et Messieurs Olivier et Nicolas de Lagarde, formalisée par un accord réciproque d'exclusivité signé le 25 octobre 2024 auquel est attaché un accord entre les parties synthétisant les principaux termes du futur pacte d'associés ;

Vu le livre IV du code de commerce relatif à la liberté des prix et de la concurrence, et notamment ses articles L. 430-1 à L. 430-7 ;

Adopte la décision suivante :

1. L'opération notifiée consiste en l'acquisition, par le biais d'une société spécialement créée à cet effet et contrôlée conjointement par la société IK IX Luxco 3 S.à.r.l. et Messieurs Olivier de Lagarde et Nicolas de Lagarde, du contrôle de Bariacum SAS et l'ensemble de ses filiales (« Collège de Paris ») et de SHY SAS et l'ensemble de ses filiales (« Skill and You »), lesquels sont actifs dans les secteurs de la formation.
2. L'opération constitue une concentration au sens de l'article L. 430-1 du code de commerce. Compte tenu des chiffres d'affaires réalisés par les entreprises concernées, l'opération ne relève pas de la compétence de l'Union européenne. En revanche, les seuils de contrôle mentionnés au I de l'article L. 430-2 du code de commerce sont franchis. La présente opération est donc soumise aux dispositions des articles L. 430-3 et suivants du code de commerce relatifs à la concentration économique.
3. Au vu des éléments du dossier, l'opération n'est pas de nature à porter atteinte à la concurrence sur les marchés concernés.

DÉCIDE

Article unique : L'opération notifiée sous le numéro 24-271 est autorisée.

Le président,

Benoît Cœuré

© Autorité de la concurrence